

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châteauroux, le 29 août 2024

État de la ressource en eau dans l'Indre :

Une situation hydrologique sous surveillance

Malgré un épisode pluvieux important le 17, le mois d'août 2024 va connaître un déficit pluviométrique conséquent proche des – 60% en moyenne sur l'Indre. Le cumul pluviométrique moyen est de 17 mm mais certaines stations notamment à l'Est du département ont des cumuls inférieurs à 10 mm sur l'ensemble du mois. Heureusement, les nappes sont à des niveaux encore élevés et les températures sont fraîches depuis la mi-août permettant de ralentir la dégradation de la situation.

Des prévisions fluctuantes

Les prévisions météorologiques pour les prochains jours annoncent des températures supérieures aux normales de saison avec un temps gris. Des pluies sont prévues ce week-end et en début de semaine prochaine mais les cumuls annoncées varient d'un jour à l'autre. Ces pluies vont être déterminantes pour la suite : si elles sont faibles, la situation risque de se dégrader rapidement.

Une situation hétérogène sur le département

La baisse des débits est généralisée dans le département et les premiers assecs de petits cours d'eau sont observés en tête de bassin versant. Le Sud-Ouest reste toujours dans une situation plus précaire même si les pluies ont été plus conséquentes en août sur ce secteur. L'Anglin est donc toujours au plus haut niveau de restriction. La Creuse sort de l'alerte grâce à la légère remontée de son débit la semaine dernière.

Le décrochage observé sur le bassin de la Ringoire se poursuit cette semaine. Les restrictions concernant tous les usagers de l'eau montent donc d'un niveau pour ce bassin.

Ainsi, le préfet décide <u>de publier un arrêté de restriction entrant</u> en vigueur **le samedi 31 août 2024 à 00h,** pour les bassins versants listés dans le tableau suivant :

VIGILANCE							
ALERTE							
ALERTE RENFORCÉE	Ringoire						
CRISE	Ringoire	(hors	gestion	volumétrique),	Trégonce	(hors	gestion
	volumétrique), Anglin amont						

Un appel à la vigilance

Nous appelons chacun à rester vigilant malgré la fin de la période estivale. L'eau est un bien précieux : préservons-la.

Afin de suivre au mieux l'évolution de la sécheresse et les mesures de restriction en vigueur dans le département, rendez vous sur https://vigieau.gouv.fr/. Pour plus d'information, contactez la DDT à l'adresse suivante : ddt-ore@indre.gouv.fr/.

Tel: 02.54.29.50.57 / 50.06 Port: 06.32.94.02.23 / 06.07.08.31.19 Mél: pref-communication@indre.gouv.fr